

L'engagement des jeunes en Martinique

Les jeunes de moins de 30 ans, se situant à une période charnière de leur vie, sont aujourd'hui moins rapidement autonomes et ceci, dans un contexte économique de difficultés d'insertion socio-professionnelle. L'Insee les considère comme la catégorie d'âge la plus vulnérable économiquement.

Dans ce contexte, la jeunesse constitue l'une des cibles prioritaire des pouvoirs publics. Ils entendent notamment favoriser leur accès à l'autonomie au travers d'actions en faveur de leur engagement dans la vie de la cité. Cet engagement est envisagé comme un levier d'insertion sociale, favorable au développement de valeurs citoyennes, au renforcement de la cohésion sociale et à la participation à la vie démocratique. Le Service Civique, instauré en 2010, constitue à ce titre un outil privilégié des politiques publiques en faveur de la jeunesse.

France entière

Différentes études récentes montrent que le bénévolat et plus généralement l'engagement en France continue à se développer, même si quelques incertitudes s'installent compte tenu du contexte (crise, attentats). On constate une progression de l'altruisme en général en France, et en particulier chez les jeunes. On note que cette progression positive de la solidarité s'inscrit à contre-courant des thèses alarmistes sur la perte du lien social et le déclin de la cohésion nationale, dans un contexte de crise économique.

L'augmentation de l'engagement des jeunes de moins de 35 ans se confirme **avec une hausse de 10 points de plus au cours de la décennie** (37% de bénévoles dans cette classe d'âge aujourd'hui, contre 27% en 2010). Ils aspirent à un changement de la société et s'investissent dans la vie de la cité. Le monde associatif bénéficie d'une image très positive et la moitié des jeunes se disent prêts à s'engager pour une cause, portant à près de 80 % la part des moins de trente ans qui sont bénévoles ou pourraient envisager de le devenir :

37% donnent de leur temps bénévolement

42% ont signé une pétition en ligne ou ont participé à une manifestation sur les 12 derniers mois

58% ont une relation d'entraide régulière avec leurs voisins

Sources :
Recherches & Solidarités - France Bénévolat
Crédoc - Les jeunes engagés dans la vie de la cité
INSEE et Journal officiel Associations.

19 millions de bénévoles
en 2019 en France dont
16,4 % de manière informelle
24 % en association

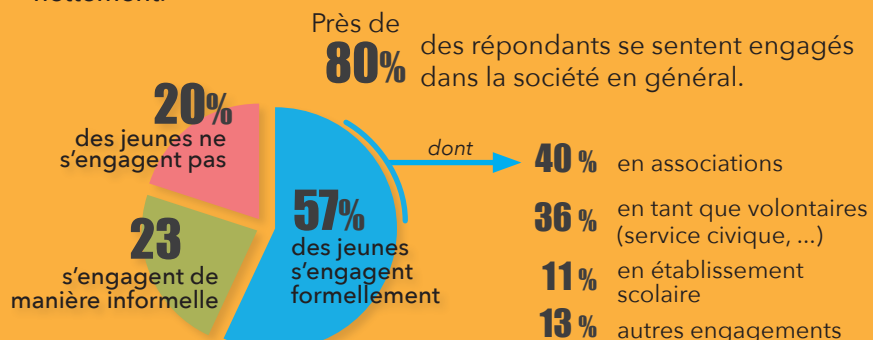
parmi les bénévoles âgés de - 35 ans
18,3 % de manière informelle
22 % en association

L'engagement informel des jeunes de - de 35 ans est supérieur à la moyenne de l'ensemble des classes d'âge. Leur engagement en association a augmenté de 6 points depuis 2010.

Martinique

La Martinique fait partie des territoires français comptant la plus forte densité d'associations par rapport au nombre d'habitants (plus de 12,3 associations pour 10 00 habitants). Elles sont entre 7500 et 8000 de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs. Dans le secteur sportif, 835 clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré 55 350 licences en 2018. En 2018-2019, environ 545 nouvelles associations ont été déclarées dans le département (soit 14,5 associations nouvelles pour 10 00 habitants).

La DJSCS de Martinique a mené en 2019 une enquête auprès des jeunes pour mesurer leur engagement sur le territoire. On note que comme sur le territoire national, les jeunes martiniquais s'engagent nettement.



Méthodologie

Cette étude, réalisée à partir d'un questionnaire auprès des jeunes référencés dans les bases de données des différentes associations de Martinique, en tant qu'adhérent ou bénévole, a permis de mesurer le degré d'engagement des jeunes martiniquais dans les associations et dans la société au sens large. Un panel de 147 jeunes a pu être étudié sur cette base et nous avons pu dresser un profil des jeunes et de leur engagement. Interrogés au cours de l'année 2019, les réponses de ces jeunes nous donnent aujourd'hui matière à réfléchir. Seuls 20% d'entre eux déclarent ne pas du tout être engagé.



Il existe plusieurs modes d'engagement, formels et informels. Parmi les engagements formels dans les associations, on distingue 2 statuts :

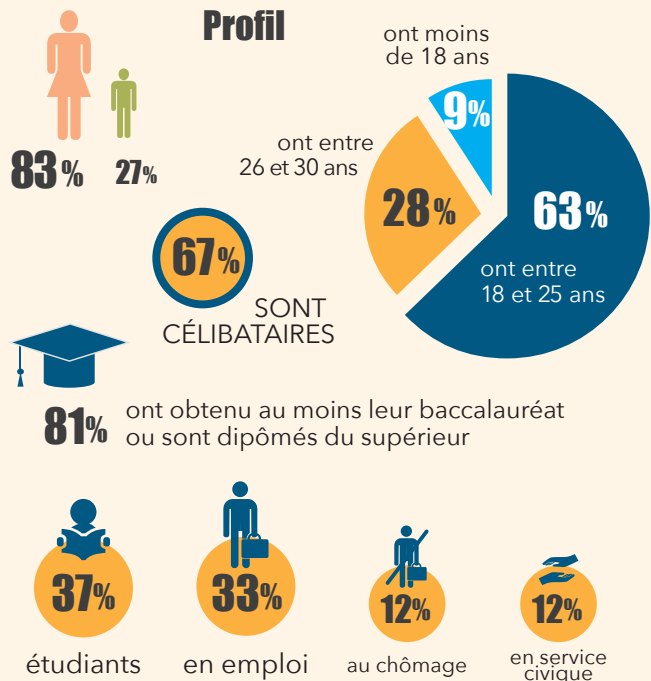
Le bénévole : personne qui s'engage librement pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. Le bénévolat est ouvert à tous, quel que soit l'âge, ou le niveau de qualification, que l'on soit en activité ou sans emploi.

Le volontaire : il peut recevoir une indemnité et bénéficier d'une couverture sociale. Le service civique est une forme de volontariat. Le volontariat suppose un engagement réciproque et formalisé pour une durée définie, avec une mission intervenant dans l'intérêt général.

Dans les deux cas, bénévolat et volontariat, le lien entre les parties est basé sur la coopération et non sur la subordination comme pour le salariat.

Les jeunes répondants engagés

80%
du panel des répondants

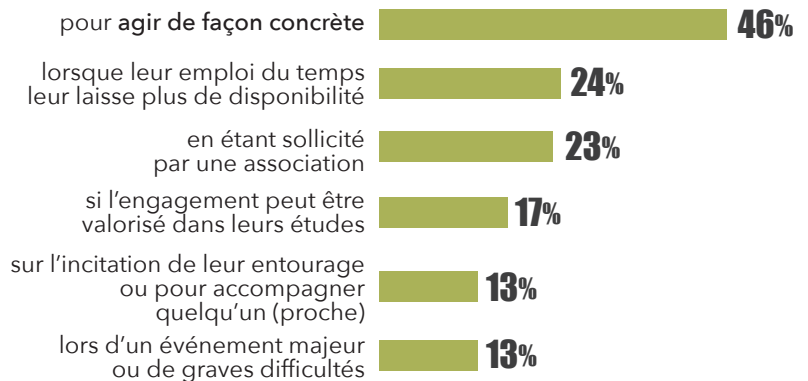


Les jeunes répondants s'engagent dans la société en général et s'investissent de manière formelle essentiellement auprès d'associations ou d'organes institutionnalisés (délégué de classe, conseil municipal des jeunes, ...).

3 raisons de s'engager s'imposent principalement à eux :

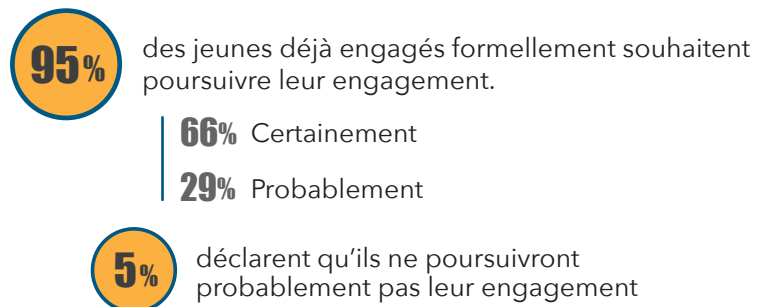
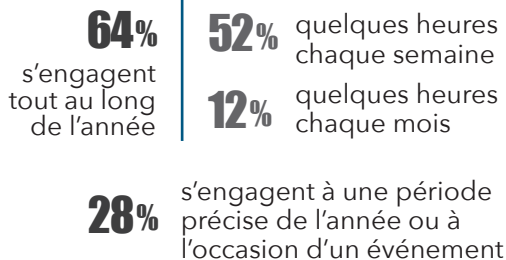
- ↳ acquérir et développer des compétences **56%**
- ↳ être utile à la société et agir pour les autres **55%**
- ↳ pour un sujet qui les touchent particulièrement **54%**

D'autres motivations amènent les jeunes à s'engager sur le territoire :



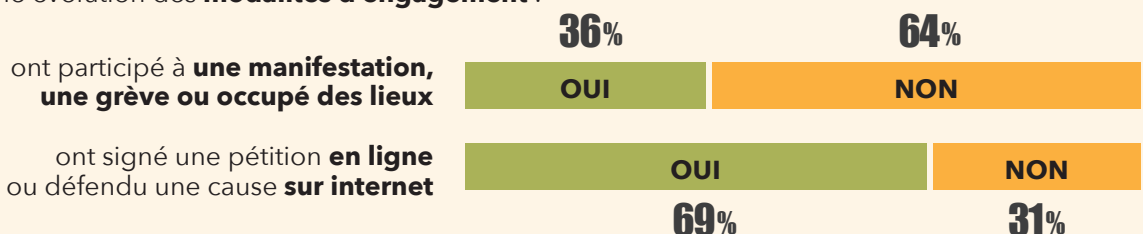
Lecture : 56% de l'ensemble des répondants ont donné comme raison "pour acquérir et développer des compétences" - réponses à choix multiple

La **fréquence de leur engagement** s'inscrit majoritairement tout au long de l'année ou pour certains à l'occasion d'un événement ou d'une période précise



On note également une évolution des **modalités d'engagement** :

Au cours des 12 derniers mois :



Les jeunes répondants engagés dans les associations

37% des jeunes engagés formellement

58% s'engagent afin de **lier des relations et rencontrer de nouvelles personnes**
 71% être utiles à la société et agir pour les autres
 66% acquérir des compétences

90% déclarent prendre plaisir dans leur participation à **des actions concrètes au sein de l'association**
 47% dans la gestion et le pilotage du projet
 32% dans la gestion administrative

84% déclarent que leur engagement au sein d'une association leur permet de **s'épanouir personnellement**
 72% être utiles à la société et agir pour les autres
 69% lier contact et échanger avec autrui

Afin de mieux vivre leur engagement, les jeunes attendent de l'association :



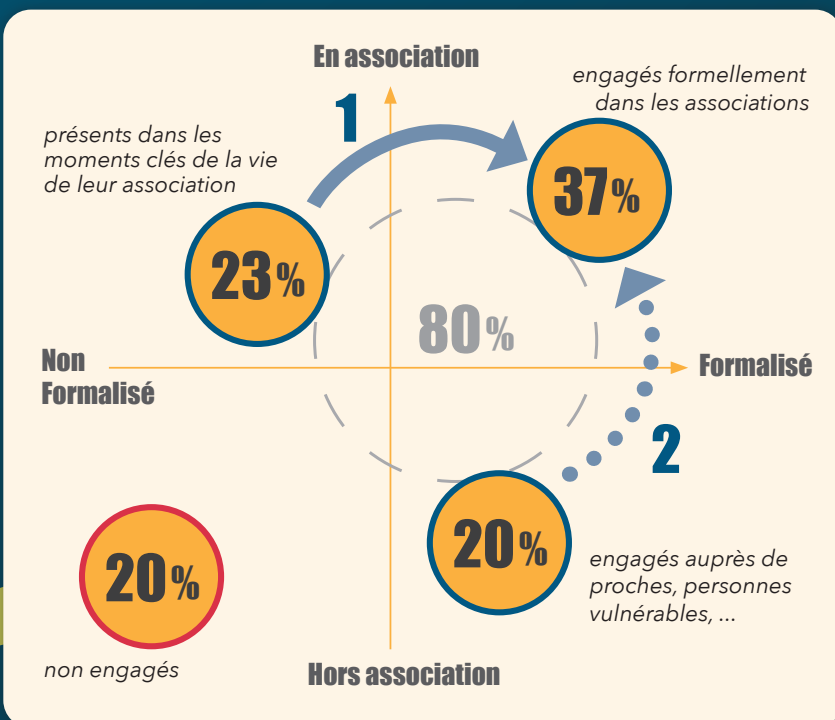
Les jeunes répondants déclarent attendre une reconnaissance de leur engagement de la part de la société par **une valorisation effective** :

de l'expérience, des compétences acquises, du temps passé, des projets et actions réalisés, du travail mené, ...

Typologie de l'engagement de l'ensemble des répondants

Si l'on positionne les groupes de jeunes en fonction de leur type d'engagement au regard de leur formalisation et du type de structure, on peut visualiser leur positionnement dans le monde du bénévolat et se demander :

- Comment attirer ceux qui n'ont pas encore aujourd'hui fait un pas vers l'engagement ?
- Comment les motiver d'avantage à s'investir formellement en tant que bénévole ?



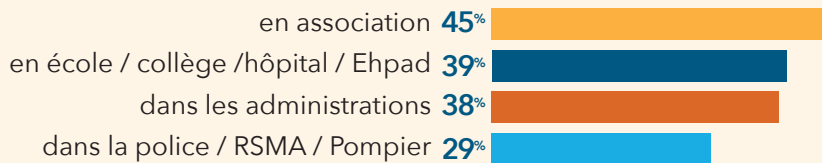
1 Les jeunes "Coup de main"
 Comment les inciter :
 A s'engager régulièrement pour leur association ?
 A prendre des responsabilités ?

2 Les jeunes "Altruistes"
 Comment valoriser leur engagement sociétal ?
 Comment communiquer auprès des autres jeunes sur ce type d'engagement ?
 Est-ce nécessaire de leur trouver un statut et un cadre reconnu ?

Les jeunes martiniquais et le Service Civique

36% des répondants ont été ou sont actuellement en Service Civique

Il s'engagent de préférence



36% pensent que la durée minimum préconisée doit être entre 6 et 12 mois

Quelles missions ?

- 33% Educatif, aide aux devoirs
- 28% Domaine social
- 27% Missions environnementales
- 24% Sport
- 22% Humanitaire à l'international
- 22% personnes âgées handicap

Pourquoi les jeunes s'engagent ?

- 80% pour gagner de l'expérience, faciliter leur insertion professionnelle
- 66% pour être utile aux autres
- 59% pour sortir de son milieu, vivre une expérience collective
- 51% pour gagner en autonomie
- 50% pour s'engager pour la société

Comment s'engager ?

Dans l'association

- **avant 16 ans** : adhérer et s'engager bénévolement et librement, créer ou être élu avec un accord des parents
- **entre 16 et 18 ans** : adhérer et s'engager bénévolement et librement, créer ou être élu sans accord des parents

www.associations.gouv.fr

- **La Junior Association** : Il s'agit d'une forme associative simplifiée, un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 16 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative.

www.juniorassociation.org

Dans le cadre scolaire

- **La Maison des lycéens** : elle contribue à développer la vie culturelle de l'établissement et permet de monter des projets ou mener des actions sportives, humanitaires ou de citoyenneté. Les lycéens peuvent adhérer, la créer et la gérer.

www.education.gouv.fr

- **Toutes les autres formes d'engagement** : délégué de classe et éco-délégués (dès l'école élémentaire, élus au Conseil de vie collégienne et lycéenne, adhérer aux associations estudiantines, tutorat, ...

En milieu scolaire, c'est durant les semaines de l'engagement, 3 semaines au début de chaque année scolaire (du 14 septembre au 3 octobre 2020), que les jeunes peuvent avoir toutes les informations pour s'engager.

Le Service Civique

Engagement volontaire ouvert au 16-25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap), sans conditions de diplômes, en France ou à l'étranger.

www.service-civique.gouv

Le Corps Européen de Solidarité

Il offre aux jeunes de 18 à 30 ans différentes opportunités d'engagement : volontariat, emploi, stage et des financements pour réaliser leur propre projet de solidarité.

https://europa.eu/youth/solidarity_fr

La Réserve Civique

La Réserve Civique s'est massivement mobilisée **pendant le pic de la crise sanitaire**. Aujourd'hui elle étend son périmètre d'action pour permettre l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens.

www.covid19.reserve-civique.gouv.fr

Valoriser l'engagement

Le Compte Engagement Citoyen (CEC)

Dispositif de l'Etat destiné à reconnaître et valoriser l'engagement bénévole de responsables associatifs très investis. Il permet, sous réserve de conditions d'éligibilité, de bénéficier de droits à formation supplémentaires crédités sur le compte personnel de formation. Ces droits à formation peuvent être utilisés pour financer des formations destinées aux bénévoles, aux volontaires de service civique et aux sapeurs-pompiers volontaires pour acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Pour bénéficier du Compte Engagement Citoyen, il faut déclarer ses activités bénévoles sur le téléservice "Le Compte Bénévole".

www.associations.gouv.fr

Valorisation du Service Civique

L'engagement de Service Civique est valorisé dans le parcours du jeune : dans le cadre de sa formation, d'une recherche d'emploi... A la fin de sa mission de Service Civique, l'Etat lui remet une attestation : elle officialise l'accomplissement de sa mission et marque la reconnaissance, par l'Etat, de son engagement. Toute la période de Service Civique compte au titre de la retraite.

Validation des Acquis d'Expérience (VAE)

En justifiant d'au moins 1 an d'expérience à temps complet soit 1607 heures (continu ou non) de bénévolat ou de volontariat, il est possible d'obtenir un diplôme grâce à l'expérience afin d'évoluer professionnellement et valoriser les compétences acquises par l'engagement.

www.service-public.fr

Pour toutes informations, contacter la Référente DJSCS :
Cécile RENOTTE-URRUTY • cecile.renotte-urruty@jscs.gouv.fr